



Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation  
43, boulevard Roosevelt  
L-2450 LUXEMBOURG

Référence : 828x046a0

Luxembourg, le 1er octobre 2018

**Concerne :** Question parlementaire n° 4046 du 18 septembre 2018 de Monsieur le Député Eugène Berger l'évolution de la situation budgétaire de l'État au premier semestre 2018

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint ma réponse à la question parlementaire sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre des Finances,

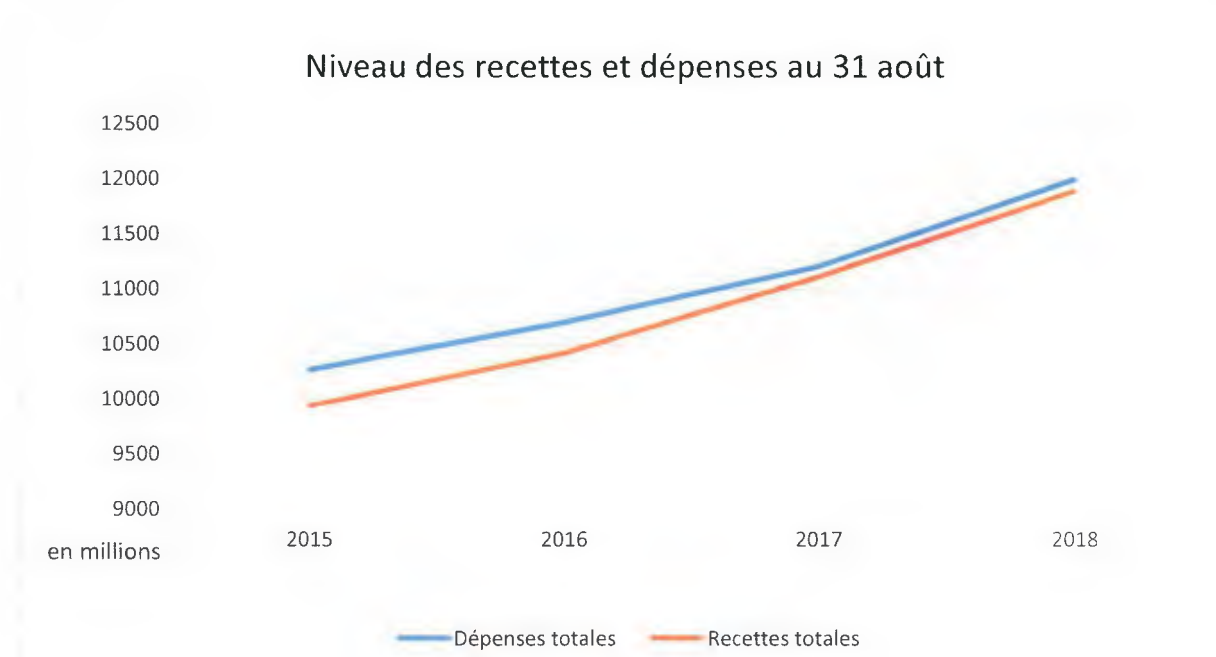
Pierre GRAMEGNA



**Réponse de Monsieur le Ministre des Finances Pierre Gramegna à la question parlementaire n° 4046 du 18 septembre 2018 de l'honorable Député Eugène Berger concernant l'évolution de la situation budgétaire de l'Etat au premier semestre 2018**

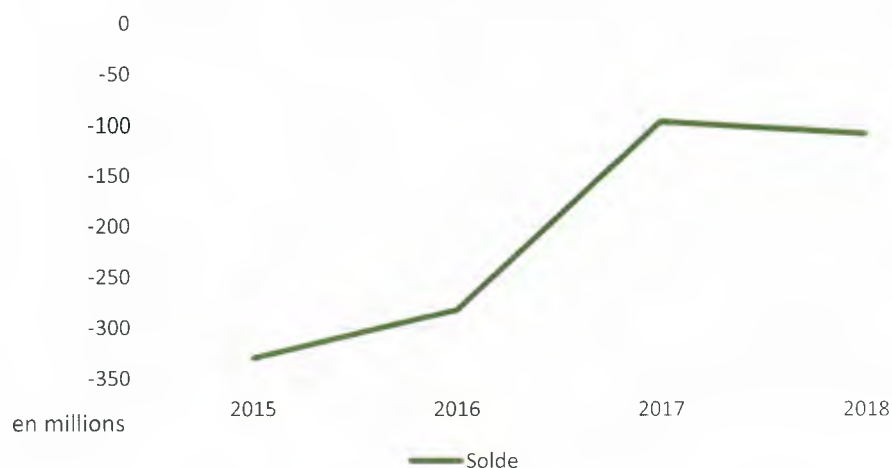
Contrairement aux craintes exprimées par certains députés lors de la réunion conjointe de la Commission des Finances et du Budget et de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire du 23 juillet 2018, les chiffres au 31 août 2018 confirment la poursuite de la tendance positive constatée au premier semestre.

En ce qui concerne le niveau des recettes et des dépenses au 31 août 2018, celui-ci est comparable avec l'évolution des années précédentes, tel que l'illustre le tableau ci-dessous :



Ainsi, le solde de l'Administration centrale au 31 août 2018 s'établit à -108 millions d'euros. Ce solde est à mettre en perspective avec les soldes à la même période des années 2017 (-96 millions d'euros), 2016 (-282 millions d'euros) et 2015 (-330 million d'euros).

### Solde de l'Administration centrale au 31 août



Partant, le niveau de la dette publique se situe actuellement à 21,8% du PIB.

Sur base de ces éléments, aucun recours à un nouvel emprunt obligataire ne s'avère nécessaire au cours de l'année 2018.

Le tableau ci-dessous reprend, par ordre chronologique, les emprunts émis et remboursés au cours de l'actuelle période de législature (chiffres d'octobre 2013 à septembre 2018) :

		Date
GRAND-DUCHE SUKUK 0,436%	200 Mio EUR	07/10/2014
Remboursement BCEE 3,693%	-50 Mio EUR	15/02/2016
Remboursement BCEE 3,616%	-150 Mio EUR	15/02/2016
Remboursement BCEE 3,616%	-200 Mio EUR	22/02/2016
GRAND-DUCHE 0,625%	2000 Mio EUR	01/02/2017
Remboursement BCEE 4,56%	-132 Mio EUR	21/05/2017
BEI 0,00%	150 Mio EUR	18/07/2017
Remboursement BCEE 4,318%	-200 Mio EUR	08/02/2018
BEI 0,00%	150 Mio EUR	28/05/2018
<b>Solde</b>	<b>1768 Mio EUR</b>	

Il s'ensuit qu'en termes nets, le gouvernement n'a emprunté que 1,768 milliards d'euros, pour financer des investissements cumulés de l'ordre de 10 milliards d'euros.

Par ailleurs, les emprunts en question se sont faits à des taux bien plus favorables (entre 0% et 0,625%) que ceux des gouvernements précédents (entre 3,616% et 4,56%). Ainsi, grâce à la

notation AAA, d'ailleurs récemment confirmée par les principales agences de notation, la charge de la dette reste particulièrement faible pour le Luxembourg.